République Française Département de Saône-et-Loire

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE CHANES

Séance du 29 novembre 2022

Membres

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-neuf novembre à 19 h 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame

En exercice: 13

Brigitte DARMEDRU

Présents: 10

Votants: 13 Pour: 13 Contre: 0

Présents: Brigitte DARMEDRU, Philippe GENETIER, Dominique DEBAUX, Anthony ALVES DA COSTA, Angélo CARINGI, Ingrid LAFOREST, Michaël MONTEIRO, Céline RUBIO, Nathalie SARRAU,

Abstentions: 0

Muriel WOLKOWICKI

Date de convocation :

Gilbert GUILLOUX par Dominique DEBAUX, Représentés : Marie-Agnès FERNANDEZ par Brigitte DARMEDRU, Jean-Yves

23 novembre 2022

LAROCHETTE par Philippe GENETIER

Date d'affichage:

Excusés: Absents:

23 novembre 2022

Secrétaire de séance : Nathalie SARRAU

Objet: BUDGET PRINCIPAL 2022: DÉCISION MODIFICATIVE N°3 - DE 2022 42

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT:			DÉPENSES	RECETTES
022	Dépenses imprévues		-2000.00	
6411	Personnel titulaire	-	2000.00	
		TOTAL:	0.00	0.00
NVESTISSEMENT:			DÉPENSES	RECETTES
2031 - 81	Frais d'études		-500.00	
2132 - 107	Immeubles de rapport		450.00	***************************************
21571 - 88	Matériel roulant		50.00	
		TOTAL:	0.00	0.00
		TOTAL:	0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VOTE en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le CA / 12 / 2022

et publié ou notifié

le Prejerigre de 2009 ME ET LOIRE

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 01/12/2022 071-217100841-20221129-DE_2022_42-DE Le Maire,

Brigitte DARMEDRU.